

Politique vélo : Roule & Co s'impatiente et le dit tout haut

À quand la piste cyclable devant l'hypermarché Carrefour, avenue de Genève ? Le projet est dans les cartons de la mairie depuis une bonne année... un peu trop au goût de l'association de promotion du vélo en ville, Roule & Co.

Dimanche soir, cette dernière a publié un communiqué trempé dans l'acide, pour « souhaiter un bon anniversaire à la nouvelle 2X2 voies urbaine d'Annecy ».

C'est ainsi qu'est qualifiée la portion réaménagée l'an passé entre le giratoire du bout de l'avenue et celui du boulevard du Fier.

Co d'une plume acérée.

Depuis plusieurs années, l'association est un partenaire -critique- de la Ville et de l'agglomération sur les projets de "modes doux". Si elle a décidé de ruer dans les brancards, c'est, explique son président, parce qu'elle est souvent interpellée.

« On sait bien que cet aménagement cyclable va se faire : on a vu les plans » tempère Nicolas Cailleux. « Mais ce qui nous a étonnés, c'est que des adhérents nous ont fait remonter des verbalisations » dit-il.

Verbalisations effectives ou simples menaces ? Le président de Roule & Co admet qu'il « ne sait pas exactement ».



Sur le large trottoir qui borde l'hyper Carrefour, la Ville veut aménager une voie cyclable. Un projet qui, pour l'association Roule & Co, met beaucoup trop de temps à se concrétiser et n'est pas optimal. Photo Le DL/M.R.

« Un an que les cyclistes serrent les fesses »

« Un an que la circulation a été bien fluidifiée pour les voitures. Un an que les cyclistes cherchent leur place et serrent les fesses en empruntant cette 2X2 voies. Un an qu'on leur promet de leur trouver une petite place en les mélangeant avec les piétons, sur le trottoir. Un an qu'en attendant, la police fait la chasse aux cyclistes qui empruntent ce même trottoir » énumère Roule &

Sur un plan plus technique, l'association critique la solution qui consiste à tracer une voie vélo sur le trottoir : « Ce n'est pas la bonne : forcément, des piétons vont se retrouver sur la partie cyclable et il y aura des conflits. Nous aurions préféré une voie vélo de chaque côté de l'avenue » observe Nicolas Cailleux.

Au-delà de cette affaire, c'est plus globalement l'attitude des politiques vis à vis

des moyens de transport alternatifs qui est décriée : « À Annecy, on est pour le bus et le vélo... à condition qu'ils ne gênent pas la voiture » ironise le communiqué.

Pour Roule & Co, « le choix d'aménagement » du bout de l'avenue de Genève est la preuve de cette ambivalence, puisqu'il « continue d'inciter à l'usage de la voiture et d'en faire un mode de dépla-

cement logique et pratique. »

« On fait des aménagements dans l'hypercentre et des plans de lutte contre le bruit, mais on continue à inciter les gens à rentrer dans Annecy avec leur voiture. C'est complètement incohérent » regrette Nicolas Cailleux.

Et de conclure : « On veut rouvrir le débat. »

Muriel ROTTIER

L'INFO EN +

LA MAIRIE ESPÈRE RÉALISER LES TRAVAUX AU PLUS VITE

- Gilles Bernard, adjoint maire en charge de la mobilité urbaine, l'admet : « Cela fait un moment que cette affaire traîne », à cause d'un « problème juridique » lié au foncier.
- La portion de trottoir sur laquelle est prévue la voie cyclable appartient en partie à la société Carrefour. C'est sa filiale immobilière qui gère le dossier.
- « Vendredi [ndlr, 11 septembre], nos services ont rencontré la direction locale du magasin, pour voir s'il n'était pas possible de faire avancer le dossier », précise l' élu.
- Il assure que la mairie est prête à lancer les travaux « dès que la question du foncier sera réglée. Cela peut être fait dans les quinze jours ».

Rouler sur l'avenue de Genève à vélo : un exercice périlleux

En quelques années, l'avenue de Genève est devenue un axe majeur pour entrer dans Annecy et en sortir. Elle est, en outre, plutôt richement dotée en commerces et borde de nombreux secteurs résidentiels.

Ne lui manque qu'une piste cyclable. Les cyclistes n'ont pas d'autre choix que de rouler au milieu de la circulation, un exercice hautement périlleux aux heures de pointe. Pour prendre une "vraie" voie vélo, il faut fai-

re le détour par la place des Romains, le chemin des Fins nord et le boulevard du Fier.

À moins de n'emprunter les trottoirs, en toute illégalité... mais aussi en sécurité. D'autant qu'ils sont par endroit plus larges que la voirie.

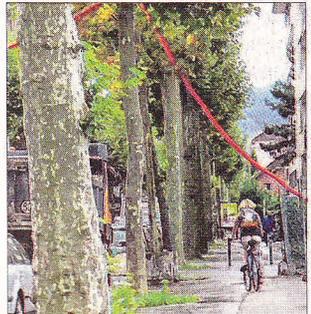
Pour Gilles Bernard, une réflexion existe bien sur un aménagement cyclable de l'avenue de Genève : « Mais on veut traiter en même temps la question du site propre pour les bus de la

ligne 3 qui dessert l'hôpital. Cela représente des travaux et un coût conséquents » souligne l'adjoint.

Pourquoi pas, en attendant, tracer une simple "ligne vélo" provisoire sur les parties piétonnes les plus larges ?

« J'y serais assez favorable, mais c'est une idée qui a du mal à passer. On risque de se heurter au comportement de certains cyclistes » observe Gilles Bernard.

M.R.



Vélo sur trottoir : la scène n'est pas rare sur l'avenue de Genève, un axe majeur dépourvu de voie cyclable. Photo Le DL/M.R.

DL 15/09/11

Politique vélo : Roule & Co s'impatiente et le dit tout haut

Quand la piste cyclable devant l'hypermarché Carrefour, avenue de Genève ? Le projet est dans cartons de la mairie depuis une bonne année... un peu trop au goût de l'association de promotion du vélo de la ville, Roule & Co.

Le dimanche soir, cette dernière a publié un communiqué trempé dans l'acide, souhaitant un bon anniversaire à la nouvelle 2X2 d'urbanisme de la ville d'Annecy. « C'est ainsi qu'est qualifiée la portion réaménagée l'année dernière entre le giratoire du boulevard de l'avenue de Genève et celui du boulevard du Fier.

Un an que les cyclistes arrent les fesses »

Un an que la circulation a bien fluidifiée pour les piétons. Un an que les cyclistes cherchent leur place arrent les fesses en empruntant cette 2X2 voies. Un an qu'on leur promet de trouver une petite place en mélangeant avec les piétons, sur le trottoir. Un an en attendant, la police va chasser aux cyclistes empruntent ce même trottoir » énumère Roule &

Co d'une plume acérée.

Depuis plusieurs années, l'association est un partenaire -critique- de la Ville et de l'agglo sur les projets de "modes doux". Si elle a décidé de ruer dans les branchements, c'est, explique son président, parce qu'elle est souvent interpellée.

« On sait bien que cet aménagement cyclable va se faire : on a vu les plans » tempère Nicolas Cailleux. « Mais ce qui nous a énervés, c'est que des adhérents nous ont fait remonter des verbalisations » dit-il.

Verbalisations effectives ou simples menaces ? Le président de Roule & Co admet qu'il « ne sait pas exactement ».

Sur un plan plus technique, l'association critique la solution qui consiste à tracer une voie vélo sur le trottoir : « Ce n'est pas la bonne : forcément, des piétons vont se retrouver sur la partie cyclable et il y aura des conflits. Nous aurions préféré une voie vélo de chaque côté de l'avenue » observe Nicolas Cailleux.

Au-delà de cette affaire, c'est plus globalement l'attitude des politiques vis à vis



Sur le large trottoir qui borde l'hyper Carrefour, la Ville veut aménager une voie cyclable. Un projet qui, pour l'association Roule & Co, met beaucoup trop de temps à se concrétiser et n'est pas optimal. Photo Le DL/M.R.

des moyens de transport alternatifs qui est décriée : « À Annecy, on est pour le bus et le vélo... à condition qu'ils ne gênent pas la voiture » ironise le communiqué.

Pour Roule & Co, « le choix d'aménagement » du bout de l'avenue de Genève est la preuve de cette ambivalence, puisqu'il « continue d'inciter à l'usage de la voiture et d'en faire un mode de dépla-

cement logique et pratique. » « On fait des aménagements dans l'hypercentre et des plans de lutte contre le bruit, mais on continue à inciter les gens à rentrer dans Annecy avec leur voiture. C'est complètement incohérent » regrette Nicolas Cailleux.

Et de conclure : « On veut rouvrir le débat. »

Muriel ROTTIER

L'INFO EN +

LA MAIRIE ESPÈRE RÉALISER LES TRAVAUX AU PLUS VITE

■ Gilles Bernard, adjoint au maire en charge de la mobilité urbaine, l'admet : « Cela fait un moment que cette affaire traîne », à cause d'un « problème juridique » lié au foncier.

■ La portion de trottoir sur laquelle est prévue la voie cyclable appartient en effet pour partie à la société Carrefour. C'est sa filiale immobilière qui gère le dossier.

■ « Vendredi [ndlr, 11 septembre], nos services ont rencontré la direction locale du magasin, pour voir s'il n'était pas possible de faire avancer le dossier » précise l' élu.

■ Il assure que la mairie est prête à lancer les travaux « dès que la question du foncier sera réglée. Cela peut être fait dans les quinze jours. »

rouler sur l'avenue de Genève à vélo : un exercice périlleux

Quelques années, l'avenue de Genève est devenue un axe majeur pour les piétons dans Annecy et en son sein est, en outre, plutôt bien dotée en commerces et borde de nombreux secteurs résidentiels. Il lui manque qu'une piste cyclable. Les cyclistes n'ont pas d'autre choix que rouler au milieu de la circulation, un exercice hautement périlleux aux heures de pointe. Pour prendre une piste « voie vélo », il faut fai-

re le détour par la place des Romains, le chemin des Fins nord et le boulevard du Fier. « À moins de n'emprunter les trottoirs, en toute illégalité... mais aussi en sécurité. D'autant qu'ils sont par endroits plus larges que la voirie.

Pour Gilles Bernard, une réflexion existe bien sur un aménagement cyclable de l'avenue de Genève : « Mais on veut traiter en même temps la question du site propre pour les bus de la

ligne 3 qui dessert l'hôpital. Cela représente des travaux et un coût conséquents » souligne l'adjoint.

Pourquoi pas, en attendant, tracer une simple "ligne vélo" provisoire sur les parties piétonnes les plus larges ?

« J'y serais assez favorable, mais c'est une idée qui a du mal à passer. On risque de se heurter au comportement de certains cyclistes » observe Gilles Bernard.

M.R.



Vélo sur trottoir : la scène n'est pas rare sur l'avenue de Genève, un axe majeur dépourvu de voie cyclable. Photo Le DL/M.R.

DL 15/09/15